

Eau chaude et chauffage solaire

Piscine d'Ungersheim (68)

Collectivité



Vue extérieure des capteurs et de la piscine

© Alter Alsace Energies

Ungersheim



En 2000, la commune d'Ungersheim a profité des travaux de rénovation de la toiture de la piscine municipale pour intégrer des panneaux solaires pour le chauffage de l'eau sanitaire et des bassins. Les 112 m² de l'installation apportent aujourd'hui pleine satisfaction.

Contact:
Mairie, 1 Place de la Mairie,
68190 Ungersheim
Tél. 03 89 48 11 28

Rencontre avec M. Jean-Claude Mensch Maire d'Ungersheim

Monsieur le Maire, comment est venue l'idée d'utiliser le solaire pour le chauffage de la piscine ?

Lors des travaux de rénovation de la toiture, il nous a semblé pertinent d'intégrer l'énergie solaire et marquer clairement notre souhait de contribuer à la préservation de l'environnement. Au même titre que le bois énergie, le solaire est une énergie locale que nous souhaitons promouvoir; cette opération a été l'occasion idéale.

Avez-vous estimé les économies réalisées grâce au solaire ?

Après une année de réglages, l'installation permet de réaliser des économies d'environ 515 kWh par m² de panneaux. En outre, il est à noter que les 112 m² de capteurs permettent d'éviter le rejet d'environ 18 tonnes de CO₂ par an.

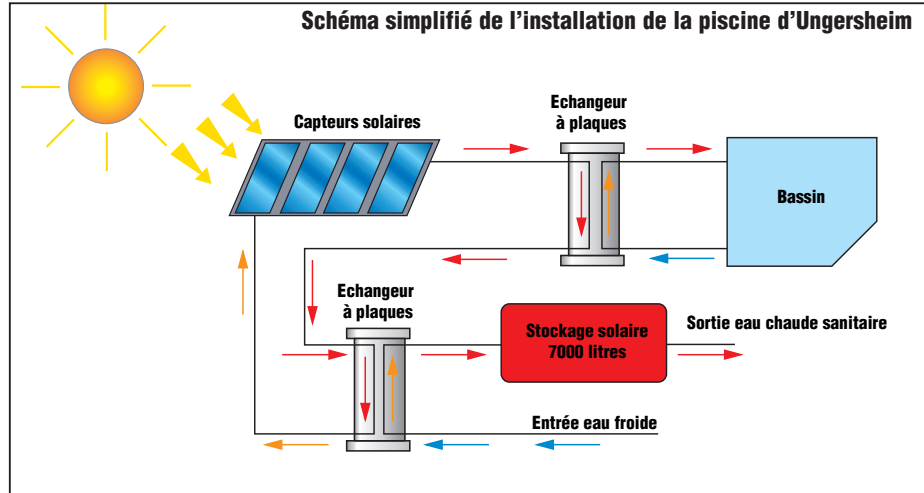
Quelles conclusions pouvez-vous tirer de cette expérience ?

Globalement très positive. Nous avons eu quelques soucis de fonctionnement lors de la première année qui ne remettent pas en cause la fiabilité des panneaux solaires mais a simplement diminué leur productivité. Aujourd'hui, ces difficultés sont résolues et nous pensons poursuivre notre action en faveur des énergies renouvelables en étudiant la faisabilité d'un chauffage automatique au bois alimentant, via un réseau de chaleur, plusieurs bâtiments communaux.



Principe de fonctionnement

Un fluide antigel (mélange d'eau et de glycol) circule dans les capteurs et s'y réchauffe sous les rayons du soleil. Ce fluide cède prioritairement sa chaleur par l'intermédiaire d'un échangeur à plaques à l'eau des bassins et ensuite aux ballons d'eau chaude sanitaire. Une chaudière gaz apporte l'appoint énergétique nécessaire si l'énergie solaire est insuffisante.



Caractéristiques techniques et données économiques

Année de réalisation : 2000

Caractéristiques techniques :

- Surface des bassins : 250 m²
- Période d'ouverture : toute l'année
- Fréquentation annuelle : environ 9500 personnes
- Surface des panneaux solaires : 112 m²
- Marque des panneaux solaires : CLIPSOL
- Productivité des panneaux solaires : environ 515 kWh/m²/an

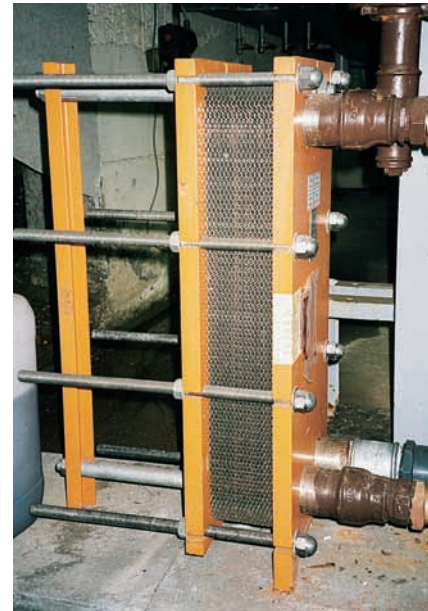
Economies annuelles de CO₂ :
environ 21 tonnes.

Coût total du projet :
environ 81 000 €

Subventions reçues :

- ADEME : 10%
- Région Alsace : 25%
- Dotation Globale d'Equipement (Etat) : 33%
- Coût restant à la charge de la commune : 33%, soit environ 26 000 €

Aides existantes en faveur de l'énergie solaire dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (2000-2006) :
Se renseigner auprès des services de l'ADEME et de la Région Alsace.



Vue d'un échangeur à plaques.



Bon à savoir :

Une commune qui investit dans une installation solaire doit s'engager, en contrepartie des subventions, à mettre en œuvre un suivi des performances de son installation.

Alter Alsace Energies
4, rue du Maréchal Foch – 68 460 Lutterbach
Tél. 03 89 50 06 20 – Fax. 03 89 57 11 26
8, rue Adolphe Seyboth – 67 000 Strasbourg
www.alteralsace.org



35, avenue de la Paix
B.P. 1006
67 070 Strasbourg cedex
Tél. 03 88 15 68 67
Fax. 03 88 15 68 15
www.region-alsace.fr



8, rue Adolphe Seyboth
67 000 Strasbourg
Tél. 03 88 15 46 46
Fax. 03 88 15 46 47
www.ademe.fr/alsace